

amiante

COMMENT ET OÙ DÉPOSER MES DÉCHETS D'AMIANTE LIÉ ?



**Dépot
Interdit**
en déchèteries
publiques



DÉPÔT D'AMIANTE LIÉ SUR LES SITES AUTORISÉS



LES DÉCHETS ACCEPTÉS :

Il s'agit d'amiante ciment ou d'amiante lié à d'autres matériaux inertes (fibrociment amianté) :

- **éléments de bardage, de revêtement ou de couvertures** (plaques planes ou profilées, tôles ondulées, ardoises, plaques décoratives de façade) ;
- **jardinière, pot de fleur**
- **canalisation** (évacuation d'eau pluviale, adduction d'eau, conduit de cheminées où l'amiante est mélangé avec du ciment).



LES DÉCHETS REFUSÉS :

L'amiante libre et l'amiante friable sont refusés. Ils se présentent généralement sous la forme de flochage ou de feutre et sont utilisés notamment pour la protection incendie, les plafonds d'isolation phonique... mais aussi le calorifugeage de tuyaux, de chaudières, d'isolation électrique.

Pour ces types d'amiante, il faut faire appel à une société spécialisée.

LES CONDITIONS DE DÉPÔT

Etape 1 : LA PRISE DE RENDEZ-VOUS

**CONTACTER UN SITE AUTORISÉ
POUR CONVENIR D'UN RDV
(CF. PAGE SUIVANTE)**

Etape 2 : LA PRÉPARATION DES PLAQUES AU DOMICILE

- se protéger avec des équipements adaptés : masque, lunettes, combinaison, gants (non fournis) ;
- emballer l'amiante avec un contenant homologué pour l'amiante (double paroi) et accepté par le site de traitement
- fermer l'emballage avec du ruban adhésif (non fourni) ;
- retirer délicatement les équipements de protection (EPI), les mettre dans un sac plastique fermé et prendre une douche d'hygiène.

Etape 3 : LE TRANSPORT

- dans un véhicule fermé, vérifier que les emballages sont bien fermés ;
- dans une remorque, mettre une bâche.

Etape 4 : LA DÉPOSE SUR SITE

- venir au jour et à l'heure du rendez-vous ;
- vérification par l'agent de l'emballage ;
- tout conditionnement non conforme sera refusé.

LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE :

Les travaux de démolition entraînent des risques de dispersion des fibres. L'inhalation prolongée de fibres d'amiante peut provoquer des pathologies

QUELQUES GESTES SIMPLES :

- **s'équiper** d'Equipements de Protection Individuelle (masque FFP3, gants, lunettes, combinaison) ;
 - **mouiller** les éléments à démonter pour éviter les envols ;
 - **démonter** sans casser, percer ou scier ;
 - **emballer** l'amiante
- **retirer** les EPI délicatement et les emballer dans un sac plastique. Prendre une douche d'hygiène ;

LES GESTES À PROSCRIRE :

- ne pas casser, ou broyer ;
 - ne pas découper ;
 - ne pas frotter ou broser les éléments à base d'amiante ;
- ne pas inhaler les poussières.

SITES QUI ACCUEILLENT L'AMIANTE :	Site de stockage de déchet Ambert	Site de stockage de déchet S^t Sauves	Site de stockage de déchet Puy-Long	Plateforme de Déchets Industriels Spéciaux Véolia	Plateforme de Déchets Industriels Spéciaux PRAXY CENTRE
Adresse	Le Poyet 63600 AMBERT	Les Ballusseaux 63950 S ^T SAUVES	Puy-Long 63000 CLERMONT-FD COORDONNÉS GPS : 45° 46'00.8"N 3°10'01.4"E	Rue François Arago 63360 GERZAT	3 ^{RUE} Alexandre Vialatte 63500 ISSOIRE
Téléphone	06.28.91.86.16	04.73.21.85.76	04.73.44.24.24	04.73.24.54.71	04.73.55.60.00
Horaires	SUR RENDEZ-VOUS	SUR RENDEZ-VOUS	SUR RENDEZ-VOUS	du lundi au vendredi : 8^H30 - 12^H30 14^H00 - 17^H00	du lundi au vendredi : 8^H00 - 12^H00 14^H00 - 16^H30
Tarif	Selon les quantités annuelles apportées : 125€/t (si < 500 t/an) ou 100€/t (si > 500 t/an)			Contacteur Véolia	Contacteur PRAXY
Modalités administratives	Se renseigner lors de la prise de rendez-vous				
Modalités de conditionnement					
Modalités de déchargement					



Pour tout renseignement complémentaire, contactez votre EPCI en charge de la collecte des déchets.